

ce seroit pourtant fort à propos que vous l'auriez apprise à la fin de l'année, pour me donner lieu de me souvenir de la lettre que je vous écrivis au commencement de juillet 1720 par laquelle en vous envoyant pour le payement des six mois qui restoient et pour les deux années suivantes, un billet de cent francs, je vous promis que si le cours des espèces venoit à se rétablir, je vous rétablirais aussi en argent le payement de votre pension à raison de dix huit francs par semestre, de la même manière qu'avant l'introduction des billets de banque. Je veux donc bien aujourd'hui, quoique mes revenus soient diminuez de moitié, vous tenir parole, et vous payer les six mois de l'année prochaine par telle voie qu'il vous plaira me marquer. C'est à vous à la choisir bien sure et à vous faire payer d'avance à Bar-sur-Aube, car de mon côté je ne manquerai pas de compter ici les dix huit francs à la personne qui me sera indiquée de votre part. Du reste ma santé, celle de votre mère et de toute la famille a toujours été fort bonne. Je souhaite qu'il en ait été ainsi de la vôtre. J'ai fait vos complimens à votre frère et à son épouse qui vous font les leurs. Votre mère vous demande la continuation de vos bonnes prières. J'en fais de même et suis, mon cher fils, votre très affectionné père.

DE LA MONNOYE.

XV

A Paris le 5 janvier 1723.

J'ai pris soin, mon cher fils, au moment que votre réponse m'a été rendue, de mettre ordre à vous faire toucher vos dix-huit francs. Vous reconnoîtrez par la lettre de change ci-jointe qu'on n'y a point perdu de tems. C'est votre mère qui en a fait les pas, et qui vous souhaite comme moi beaucoup de santé. La mienne, malgré tout ce qu'on a voulu dire, a toujours été bonne et depuis seize ans que je suis à Paris, hors un dévoiement que l'eau de Seine me causa les premiers jours, je ne me souviens pas d'avoir eu la moindre indisposition. A la vérité je suis dans un âge fort avancé, puisque le seizième de juin prochain j'aurai quatre-vingt-deux ans complets. Mon ouïe commence à devenir dure, ma vue est extrêmement affoiblie, mais j'ai la poitrine bonne, la jambe ferme, et l'appétit autant qu'il en faut pour mes deux petits repas journaliers. Je puis donc, ce semble, espérer encore quelques années de vie, prest cependant à partir quand il plaira au Seigneur. Ne vous alarmez plus désormais des nouvelles que des personnes mal instruites vous apprendront de ma mort. Vous raisonnez juste quand vous dites que si la chose avoit été vraie, votre mère, ou votre frère, ou tous les deux ensemble n'auroient pas manqué de vous en informer. Adieu, souvenez-vous toujours de nous dans vos prières, c'est ce que vous demandent votre mère, votre frère, son épouse, leurs fils et moi qui suis votre affectionné père.

DE LA MONNOYE.

Quand vous me priez d'écrire pour vous à M^h l'abbé Bouhier touchant une station pour l'année prochaine, il semble, à en juger par la date de votre lettre qui est du 30 décembre 1722 que vous souhaitiez une station pour la présente année 1723, mais les évêques ou leurs grands vicaires ayant à l'heure qu'il est disposé il y a longtemps de ces stations en faveur des prédicateurs qui les ont sollicitées,